

FICHE D'INSCRIPTION TCMS SKI & MONTAGNE

Week-end formation neige et avalanches du 9 au 10 décembre 2023

Les cases bleutées sont à compléter

Ne pas oublier de remplir votre fiche d'adhésion 2023/2024 si 1ère inscription à un séjour de la saison

NOM : Prénom :

Email :

Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :

Nom Prénom : Téléphone(s) :

Assurance facultative Je déclare être assuré(e) FFME

Dans le cas où l'assurance n'est pas active à l'inscription, ces informations seront à donner au plus tard au paiement du solde

Compagnie d'assurance : Tél. assistance 24h/24 :

N° (sociétaire ou police d'assurance) :

Signature :

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :

Report du montant de votre fiche d'adhésion⁽¹⁾ €

Tarif séjour : **Accompte à l'inscription de 50€ (à régler avant le 15/11/2023)** + €

Paiement⁽²⁾ par : Chèque CB via site Virement **MONTANT** €

(1) Si adhésion déjà payée, indiquez pour quel séjour ou motif :

(2) L'inscription est validée à l'encaissement du MONTANT

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (fiche inscription séjour et fiche adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Benjamin CARAYON qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Cette fiche est à envoyer à : Benjamin CARAYON – 125 rue de Guyenne 31600 MURET

Tél : 06 29 54 07 23 Email : benjamin.carayon@neuf.fr

Le club ne prend pas d'assurance annulation. En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire.